



École des Deux-Ruisseaux

278, rue de l'Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2
Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805

Conseil d'établissement 2017-2018

Procès-verbal de la réunion du 20 mars 2018

028 PV CE 2018-03-20

Membres du conseil d'établissement présents :

Annie Verville, parent
Mélanie Cabana, parent
Jonathan Brulotte, parent
Danny Lepage, parent
Titus Cristea, parent
Sabrina Bertrand, parent
Josée Morin, personnel de soutien
Danielle Demers, enseignante
Céline Cyr, enseignante
Maja Matekalo, responsable service de garde
Michel Baril, représentant de la communauté

Autres présents :

Michelle Lavigne, directrice
Nicolas Stievenard, rep. OPP
Jonathan Boisvert, rep. EHDA
Nathalie Villeneuve, commissaire

Membres absents :

Fany Auger, enseignante

1. Préliminaires :

1.1 *Présences et ouverture de la séance*

M. Brulotte déclare la séance ouverte à 18:35.

1.2 *Vérification du Quorum*

M. Brulotte constate que le quorum est respecté.

1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Le point 5.3 items déposés séances tenantes est enlevé et un point relatif au changement de vêtements en éducation physique est ajouté dans varia.

Adopté par Mme Cabana. **Résolution CÉ 028 17-18-043**

2. Période d'information - Du public et des représentants

2.1 *Mot du public et période de questions*

Aucun membre du public présent.

2.2 *Mot du président (Jonathan Brulotte)*

M. Brulotte informe les membres du CÉ que le modèle d'ordre du jour des rencontres a été modifié. De plus, il consulte les parents sur le besoin de prolonger les rencontres du CÉ. Il est décidé de conserver la durée des rencontres qui était initialement prévue et elles seront prolongés lorsque nécessaire.

2.3 *Mot de la commissaire (Nathalie Villeneuve)*

Plusieurs changements au sein du Conseil des commissaires : Mme Lamoureux est la nouvelle commissaire EHDA, démission de M. Marcel Pépin et de M. Chagnon, Mme Villeneuve est la nouvelle Vice-Présidente de l'exécutif. École secondaire 041 (village urbain du Plateau) – nouvelle résolution pour la subvention de la palestre (comme à Grande-Rivière). Pour l'école 036 (Plateau), il y a beaucoup de contraintes avec le terrain donc le projet est en attente. Avec les nouvelles écoles dans le

Plateau, il y aura une nouvelle révision des bassins. Les consultations pourraient avoir lieu en Mai 2018. Encouragez les gens à participer aux consultations. Clarification au dernier PV sur l'augmentation de prix pour les dîneurs, le coût sera dorénavant de 255.60\$.

2.4 Mot du représentant au comité de parents CSPO (Danny Lepage)

Consultation sur le plan d'engagement envers la réussite. Chaque parent devrait remplir le sondage. Discussions des procédures lors de tempête de neige en milieu urbain, de façon générale, les cours seraient maintenus (sauf lors de cas extrêmes) mais le transport scolaire serait annulé. Prix reconnaissances : la direction d'école soumettra une candidature et demandera le support du CÉ.

2.5 Mot du représentant de la communauté (Michel Baril)

Le 12 avril prochain aura lieu l'assemblée annuelle de l'Association des résidents du plateau au centre communautaire de l'école du plateau. L'ARP est à la recherche de bénévoles pour le CA et les activités. Un message sera inclus dans l'info parent du mois d'avril pour annoncer l'assemblée annuelle, le besoin de bénévoles ainsi que l'activité de la grande corvée.

2.6 Mot du représentant de l'OPP (Nicolas Stievenard)

Nicolas informe des prochaines activités : Journée de la terre 22 avril (sera souligné en mai lors de l'inauguration de l'école), semaine du service de garde (14 au 18 mai), la Kermesse et le BBQ.

2.7 Mot du représentant au comité EHDA (Jonathan Boisvert)

Lors d'une intervention du public, un point a été partagé qui mérite d'être souligné : De façon générale, les plans d'intervention sont encore difficile. De plus, l'information et l'implication des parents dans les plans d'intervention est aussi un enjeux. Il y a également des stéréotypes à enrayer comme par exemple qu'un élève doit être en échec pour avoir un plan d'intervention.

2.8 Mot de la représentante du service de garde (Maja Matekalo)

Maja présentera son point plus tard pendant la rencontre.

2.9 Mot du personnel

Une activité de casse-tête aura lieu bientôt pour la valorisation des comportements positifs. C'est aussi la semaine des brigadiers et brigadière (enfants).

3. Procès-verbal:

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal du dernier Conseil d'établissement du 13 février 2018

Un changement est proposé par Nathalie Villeneuve. Adopté par Mme Céline Cyr.

Résolution CÉ 028 17-18-044

3.2 Suivi du procès-verbal du 13 février 2018

3.2.1 Révision des Règles de régie interne du CÉ

La révision n'a pas débuté. Jonathan et le sous-comité proposerons des amendements au document avec suivis des modifications et le présentera lors du prochain CÉ.

4. Items permanents – État de la situation et suivi :

4.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence – Mise-à-jour mensuelle

À chaque étape la direction reçoit le nombre d'événement survenus à l'école. Ils se sont rendu compte qu'ils avaient beaucoup d'événements rapportés qui ne sont pas des cas de violence donc la direction travaille à clarifier et identifier les vrais cas de violence. Donc les statistiques seront reçues bientôt.

4.2 « Pour en savoir plus sur notre école »

4.2.1 Rythme de l'école et la santé mentale – Comment on s'y prend ?

Les parents discutent de santé mentale et échange sur quel serait le moment propice pour débiter des discussions ouvertes sur la santé mentale. Mme Lavigne indique que le défi de plusieurs enfants actuellement est l'anxiété. Les mesures mises en place pour aider les enfants sont la respiration, rassurer et calmer les enfants, etc. Ces enfants sont connus de l'équipe école (incluant le service de garde) et des mesures ciblées peuvent être prises au besoin.

5. **Mot de la directrice :**

5.1 Retour – Inscription via Mozaik

Cette année l'inscription s'est fait via Mozaik pour la première fois. Mme Josée a du aider plusieurs parents à accéder à la plateforme. Seulement une trentaine d'inscription ont été fait de façon manuelle.

5.2 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) – Mise-à-jour

Le sondage pour le plan d'engagement vers la réussite est sorti. Mme Lavigne demande aux parents d'encourager les gens à y répondre.

5.3 Grilles-matières 2018-2019

Mme Lavigne présente la grilles-matière proposée pour la prochaine année scolaire qui est identique à l'an dernier. Les parents demandent à voir la grille-matière dans son ensemble au lieu d'un résumé. Approuvé par Sabrina Bertrand. [Résolution CÉ 028 17-18-045](#)

6. **Budget et fonctionnement**

6.1 États des revenus – budget CÉ

Le CÉ n'a encouru aucune dépense à ce jour. Il est proposé d'utiliser ces fonds pour offrir une formation aux parents sur des enjeux comme l'anxiété, la gestion du stress chez l'enfant, etc. Jonathan regardera les options possibles et informera les parents lors du prochain CÉ.

6.2 Projet du CÉ (budget par chantier)

Le budget par chantier a été mis-à-jour aujourd'hui par contre la direction doit le réviser. Un parent demande à la direction s'il serait possible d'offrir dans le futur un programme spécifique de robotique (projet motivateur). La direction va devoir retravailler la programmation d'activité bientôt donc ces suggestions pourront être évaluées. Mme Cabana approuve le budget par chantier soumis suite aux questions des parents. [Résolution CÉ 028 17-18-046](#)

6.3 Communication aux parents sur le CÉ – Expliquer le rôle et la période du public, communiquer les ordres du jour et les procès-verbaux, etc.

Comme il n'y a jamais de membre du public présent au CÉ, Jonathan propose d'envoyer une communication aux parents afin d'expliquer le rôle du CÉ. Sabrina travaillera sur la communication aux parents sur le rôle du CÉ et de l'OPP. Il est également proposé d'attacher l'ordre du jour ainsi que le sommaire des rencontres du CÉ aux futurs info-parents.

7. **Dossiers :**

7.1 Journées pédagogiques du service de garde 2018-2019 (dépôt sur place)

Mme Matekalo circule la proposition d'activités pour les journées pédagogiques de 2018-2019 et répond aux questions des parents. Certains parents communiquent leurs réserves sur les activités plus dispendieuses. Selon ce document, le service de garde sera disponible du 27 au 29 août 2018. Les parents propose d'ajouter le 16.20\$ de frais de garde de base aux frais de journées pédagogiques présentés dans le document pour clarifier quels seront les frais totaux par jour. Le fait que les parents peuvent refuser que leur enfant participe à l'activité de la journée pédagogique mais tout de même se prévaloir du service de garde devrait être clarifié. Mme Matekalo fera les ajustements aux activités proposées et le document sera circulé aux membres du CÉ afin d'obtenir leur approbation par courriel.

** un 15 minutes additionnel est approuvé – Mme Céline Cyr [Résolution CÉ 028 17-18-047**](#)

7.2 Service de garde – Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture du service de garde est un point de discussion qui revient chaque année. Les parents de l'école aimeraient comprendre pourquoi le service de garde de l'école ferme à 17:30 alors que d'autres services de garde ferme à 18h et voir s'il serait possible d'ouvrir jusqu'à 18h. Mme Lavigne informe les parents que du 15 février au 22 mars 2018, la direction a compilé des statistiques sur les heures d'arrivée et de départ des parents ainsi que sur les retards de septembre 2017 à Février 2018. Selon les parents du CÉ, les statistiques sur les heures d'ouverture actuelles ne représentent pas nécessairement les besoins des parents. Un sondage auprès des parents sur quels sont leurs besoins serait un meilleur outil pour analyser la situation. Les parents questionnent également l'impact qu'auraient de plus longues heures d'ouverture sur le budget du service de garde. Mme Lavigne et Mme Matekalo explique que le changement d'horaire aurait un impact sur la répartition des tâches et des postes. Il faudrait ajouter 4 éducatrices par jour donc 12,600\$ de dépenses supplémentaires dans le budget. Les parents se questionnent à savoir pourquoi certaines écoles peuvent encourir ces dépenses supplémentaires et non la nôtre. Les parents se questionnent également sur les raisons justifiant 4 éducatrices additionnelles au lieu de 2. Mme Matekalo explique que si les dépenses en personnel augmente, d'autres dépenses devront être coupées (matériel de bricolage, matériel scolaire, etc) puisque le service de garde doit être autofinancé. À noter que dans le passé, les fonds additionnels dégagés suite à la réduction des heures de service de garde avait été utilisé pour rajouter des services d'accompagnement spécialisés pour les enfants EHDA. Mme Lavigne propose de faire un nouveau sondage car le dernier date d'avant l'agrandissement. Il est décidé d'aller de l'avant avec le sondage.

** un 15 minutes additionnel est approuvé – Mme Melanie Cabana [Résolution CÉ 028 17-18-048](#)**

7.3 Sondage sur la sécurité dans les transports autour de l'école

7.3.1 Fermeture du stationnement le soir

Lors de l'implantation de cette mesure, Jonathan était présent dans le stationnement et fut témoin de la frustration des parents. Cependant, selon le parent bénévole, la situation s'est améliorée. À noter qu'un parent a souligné le fait que le parent bénévole reste en place jusqu'à 16h au lieu de 15 :50. Il faudra l'aviser de s'assurer de quitter à la bonne heure soit 15 :50 tel que communiqué aux parents.

7.4 Traiteur 2018-2019

Mme Lavigne demande si les parents désirent reconduire le traiteur Appetit-midi pour l'an prochain ou s'ils désirent demander plusieurs soumissionnaires. Il est décidé de demander plusieurs soumissionnaires et de voir s'il serait possible d'avoir une dégustation lors du prochain CÉ. La direction communiquera avec les traiteurs.

7.5 Agenda compagnie 2018-2019

La direction demande aux membres du CÉ si l'approbation du fournisseur pour l'agenda avait été faite pour un an ou plusieurs années l'an dernier. Selon les parents, l'approbation était pour une année et devrait être approuvé de nouveau cette année sous réception de nouvelles soumissions.

8. **Varia**

Selon M. Lepage, les enfants sont demandés d'apporter un sac de linge pour se changer lors de cours d'éducation physique mais il semble que la plupart du temps les enfants ne se changent pas. Les parents se questionnent à savoir pourquoi il est nécessaire de fournir les vêtements de rechange dans ce cas. Mme Danielle indique que les vêtements de rechange est un défi constant avec les enfants car ils ne veulent pas se changer et ils n'ont pas beaucoup de temps pour le faire. Par contre, plusieurs enfants se changent. Considérant les saines habitudes de vie et pour l'hygiène, il faut continuer de véhiculer et encourager les enfants à se changer même si c'est difficile.

9. **Correspondance**

Aucune correspondance.

10. **Levée de la séance**

Proposée par Mme Demers à 21 :00 [Résolution CÉ 028 17-18-042](#)

La secrétaire

Mélanie Cabana